

mei même, & Julienne Anhalt d'elles son matrin & de Jean Louie
 Lesné âgé de vingt six ans & originaire de Breston, & d'origine de Paris
 Long-temps dans la paroisse de Saint-Yves Evêché de Dol de la haute part
 approuver leur consentement mutuel & ne s'étant trouvé aucun
 empêchement aux trois publications des présentes de leur mariage
 canoniquement faites au même des paroisses de la paroisse de
 Saint-Yves par deux di manches & fête consécutifs. Sçavoir la première
 le vingt sept d'octobre, la seconde le trois & la troisième le huit de ce
 mois de septembre, & célébrant en suite la messe pour ai administré
 la benediction nuptiale en la forme prescrite par l'Eglise. Et ont en présence
 de maître Joseph Guio not, Ser van mardelle, Mathurin Bin no fonderis
 & de Lequels préalable ment avint le don de l'édit de nos seigneurs
 témoignage en ce cas, ont déclaré connaître parfaitement l'édit de nos seigneurs
 leur âge, qualité & domicile, & n'ay avoir aucun empêchement canonique
 ou civil entre eux. Les denoms esdés sus demeurans tous en cette paroisse
 qui tous n'ont signé & scellé maître Joseph Guio not quoy que de
 ce interpellé suivant l'ordonnance de l'archevêque de Paris
 Jacques chapelain Ar de La Malhoure
 Le deux Novembre de L'an mille Sept Cent Cinquante huit
 Renault ne de sa pour par grand-clos a été baptisé dans l'église de
 La Malhoure par moy sousigné Recteur & ont été pour vein &
 Marroine François Labé & Marie herve. Temoins Mathurin
 Anault grand-pere, Jan Renault pere
 Le deux Novembre de L'an mille Sept Cent Cinquante huit

François Joseph Renault fils de Jan & de française Simon son
 ne né de ce jour au Grand-clos a été baptisé par moy sousigné
 teur. Et ont été pour vein & Marroine française Labé & Marie herve
 oins Jan Renault pere, Janne Renault Guy Biant qui ne s'ignont
 que de ce interpellé suivant l'ordonnance
 Jacques chapelain Recteur de La Malhoure
 Le vingt un Novembre de L'an mille Sept Cent Cinquante huit
 Marie Le murcier fille legitime de Jacques & de Julienne Le Astif
 son Epouse née de ce jour à la Tour nette a été baptisée dans
 l'église de La Malhoure par moy sousigné Recteur. Et ont été
 pour vein & marroine Gilles Brouse & Charlotte Raffray. Temoins
 Jacques Le murcier pere, Julienne Coquo, Jacqueminche de Restif &
 plusieurs autres qui ne s'ignont quoy que de ce interpellé suivant
 l'ordonnance. Jacques chapelain Recteur de La Malhoure
 Le vingt deux de L'année de L'an mille Sept Cent Cinquante
 huit François Lanony fille legitime de François Nade
 Marie de Lorange son Epouse née de ce jour au Clos Barou
 a été baptisée dans l'église de La Malhoure par moy
 sousigné Curé ont été pour vein de Marroine française de Lues
 de François Nade. Temoins François Lanony pere, Thomas hino,
 Jeanne de Lorange, Julienne Joranny & plusieurs autres qui ne s'ignont
 quoy que de ce interpellé suivant l'ordonnance
 Jacques chapelain Recteur de La Malhoure

Informations liées à l'image.
 Cote : 5 Mi 055
 Lieu : Malhoure (La)
 Période : 1750 - 1792

Commentaire.
 Naissance de François RENAUD le 2 novembre 1758 à La Malhoure (Le Grand Clos).
 AD 22, BMS La Malhoure 1750-1792, vue 50/508.